



Nouailles Bertrand
35 place Marcel Sembat
63100 Clermont-Ferrand
Bertrand.nouailles@orange.fr
Bertrand.Nouailles@ac-clermont.fr
04 73 92 02 96

À
Monsieur le Recteur
De l'Académie de Clermont-Ferrand

Objet : demande d'audience

Clermont-Ferrand,
Le 13 septembre 2018

Monsieur le Recteur,

La mise en place de la réforme du lycée suscite de très vives inquiétudes parmi les enseignants de philosophie. En effet, loin d'être l'une des disciplines « gagnante », comme le Ministère veut le faire croire, elle ressort affaiblie du fait, entre autres choses, de la disparition de la filière littéraire qui réservait 8h d'enseignement de la philosophie. Cette disparition ne sera nullement compensée par l'introduction de la spécialité « Humanités, Littérature et Philosophie » qui, en l'absence actuelle de programmes clairs et précis, ne garantit en rien la possibilité d'un enseignement authentiquement philosophique.

La présence de la philosophie dans les lycées, ainsi que les services des professeurs de philosophie, dépendent en très grande partie de la présence de cette spécialité dans les lycées.

Or, comme la note de service n° 2018-109 du 5-9-2018 le précise, la répartition des spécialités sera décidée au niveau académique, ce qui peut laisser augurer d'après marchandages. Cependant, aussi bien le ministère que le Conseil Supérieur des Programmes ne cessent d'affirmer la place centrale dans notre culture et dans le lycée des Humanités en général, et de la philosophie en particulier, gage d'ouverture d'esprit à partir de l'apprentissage d'un jugement critique. Il nous paraît alors crucial que la spécialité « Humanités, littérature et Philosophie » puisse être offerte à tous les élèves, et donc garantie dans tous les lycées.

Par ailleurs, cette réforme du lycée ne va pas manquer de toucher l'enseignement de la

APPEP

Association des Professeurs de Philosophie de l'Enseignement Public

philosophie à l'université, dans la mesure où la majorité des étudiants de philosophie provienne d'un baccalauréat littéraire. C'est pourquoi il importe là aussi de ne pas mettre en danger un département de philosophie, dont la réputation et l'excellence ne sont plus à démontrer.

C'est pour vous exposer plus en détails les raisons de nos positions, ainsi que nos vifs motifs d'inquiétude, que nous sollicitons auprès de vous une audience, à laquelle nous demandons aussi au directeur du département de philosophie de l'Université Clermont Auvergne, ou son représentant, de participer.

En espérant que cette demande rencontre un écho favorable auprès de vous, nous vous assurons de notre volonté à œuvrer pour une éducation humaniste égalitaire et citoyenne, et vous prions de croire en nos sentiments les meilleurs.

Bertrand Nouailles,
Président de la Régionale Auvergne de l'APPEP